

L'AN DEUX MILLLE DIX-SEPT, le 19 juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GASTAL, Maire  
DATE DE CONVOCATION : 12 juin 2017  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Etaient présents : LAFON Yves, FLOYRAC Simone, CAVALIE Stéphanie, COUDERC Véronique GASTAL Gwladys, GOUAUX Gaston, LAMBERT Eliane, REY Laurent,

Absents excusés : BOMPA Philippe - SWARTVAGHER Jean-Michel .  
Madame LAMBERT Eliane a été désignée secrétaire de séance.  
Monsieur le Maire ouvre la séance et nous passons à l'ordre du jour.

### **Fête de l'école :**

Le flyer destiné à tous les habitants de PARNAC et les grandes affiches réalisées pour ST Vincent Rive d'Olt ont été distribuées.

Les courriers personnalisés (enseignants, anciens élèves, anciens maires) sont prêts à partir.

Il faut s'assurer que l'expo photos (appartenant à la GABARE) pourra être prêtée pour le 7 juillet.

A noter que la prochaine réunion avec les acteurs impliqués dans le projet aura lieu le lundi 26 juin à 18 h. 30.

### **Commune de rattachement :**

Concernant les transports scolaires le CD souhaite que PARNAC choisisse sa commune de rattachement. Le maire propose le rattachement à la commune de Luzech et nous passons au vote :

Voix pour 9 - Voix contre 0

La décision est adoptée.

### **Le point sur l'affaire ROCHE :**

Monsieur ROCHE a réglé la totalité de la facture EDF/GDF soit 7 619.52 €. Un accord amiable a été trouvé pour une contribution de la commune à hauteur de 1200 €.

Un reçu de la main de M. Roche (protocole transactionnel) avec désistement des deux parties a été produit. La commune pour sa part a saisi son assureur GROUPAMA.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'accorder la somme de 1 200 € à Monsieur ROCHE au titre de dédommagement.

### **Achat d'occasion d'un giro-broyeur :**

Il est proposé d'acheter cet outil à Monsieur DELCROS Alain domicilié à PARNAC pour la somme de 500 € (cinq cents euros) affaire suivie par Monsieur LAFON Yves.

Accord du conseil à l'unanimité des présents pour l'achat et le paiement direct de 500 € à M. DELCROS ;

### **Mise en valeur de la commune :**

Réalisation des panneaux : elle est retardée par la priorité donnée par le graphiste à la fête anniversaire de BOISSOR qui se tiendra le 30 Juin. Néanmoins la commission poursuit ses relances.

Tables de pique-nique : trois tables ont été posées cette semaine. Il reste à les fixer au sol.

Installation de la cale et du parking à JOBY : il est prudent de réaliser au préalable un bornage afin de délimiter exactement de périmètre dont disposerait la commune pour faire les travaux. Le conseil se prononce à l'unanimité des présents pour la réalisation du bornage.

Signalétique du restaurant : les panneaux se situeront uniquement sur la D.230

### **La gazette :**

Les sujets retenus par la commission sont présentés et approuvés par le conseil.

A noter : la gazette réservera une place importante à la manifestation du 7 juillet et paraîtra en suivant dans les meilleurs délais.

### **Vente du presbytère et de l'ancienne mairie :**

Monsieur José TILLOU, expert judiciaire auprès la cour d'appel d'Agen évalue le presbytère entre 110 et 130 000 €

La vente est confiée à deux agences locales.

L'ancienne Mairie est évaluée entre 25 000 et 30 000 €. Le plus réaliste serait dans l'immédiat de relancer le voisinage très proche.

**Commission d'appel d'offre :**

Le cabinet conseil retenu pour La création d'une chaufferie bois mutualisée et la réhabilitation thermique de bâtiments communaux est : SUD ECOWATT , entreprise située à MONTAUBAN .

Gaston GOUAUX remarque que le calendrier des travaux pourrait être un peu optimiste.

Par ailleurs, il faudra veiller à la cohérence entre le calendrier des locations et celui des travaux.

**P.L.U. – P.L.U.I**

Monsieur le maire précise que la mise en place par la CCVLV va demander deux à trois ans de délai.

Aussi, il nous restera que la possibilité de faire quelques modifications à la marge, et le conseil, à l'unanimité des présents approuve ce principe.

Voix pour 9 - Voix contre 0

**QUESTIONS DIVERSES**

**PCS** (Plan Communal de Sauvegarde)

Un arrêté est pris ce jour pour valider le plan communal de sauvegarde portant organisation des opérations de secours dans le cadre d'accidents ou de désagréments, de sinistres ou de catastrophes naturelles survenant sur le territoire de la commune de PARNAC.

**Elections sénatoriales** : Monsieur le MAIRE informe l'assemblée de l'obligation de convoquer son conseil municipal le vendredi 30 juin 2017 à l'effet de désigner les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

**En cours :**

Les stop CARRIOL, la boîte à livres (conception BOISSOR),

Dans le cadre de FESTI'VENDANGES, Monsieur Yves LAFON demande l'autorisation d'utiliser les locaux de l'école pour y installer le musée du vin.

La séance est levée à 22 h.25

Marc GASTAL,

Yves LAFON,

Simone FLOYRAC,

Laurent REY,

Gwladys GASTAL,

Stéphanie CAVALIE,

Eliane LAMBERT,

Gaston GOUAUX,

Philippe BOMPA (excusé)

Véronique COUDERC,

Jean Michel SWARTVAGHER (excusé)

